

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/La-politique-de-securite-alimentaire-d-Hugo-Chavez>

La politique de sécurité alimentaire d'Hugo Chavez

- Les Cousins - Venezuela -

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2007

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

En janvier 2007, Jean Ziegler, rapporteur spécial de l'ONU, consacrait un paragraphe au Venezuela dans son rapport sur le droit à l'alimentation. On y apprend que Chavez a permis à 3 millions de travailleurs agricoles de s'installer et que 11 millions de Venezueliens pauvres bénéficient désormais d'un programme d'assistance alimentaire.

L'accès à la terre pour les paysans qui n'en possédaient pas s'est notablement amélioré pendant la période considérée.

Le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a distribué plus de 3 millions d'hectares de terres et a fourni du crédit à plus de 3 millions d'agriculteurs dans le cadre de son programme de réforme agraire.

Ce programme, qui a débuté en 2001 avec la promulgation de la loi sur la terre et le développement agraire, s'est poursuivi en 2003 avec la publication d'un décret présidentiel mettant en place le plan Zamora, qui vise à redistribuer la terre aux petits et moyens producteurs et à établir les bases d'un développement agricole durable en vue de parvenir à la sécurité alimentaire et à l'autosuffisance économique.

La mission Mercal, lancée en 2003, a pour objet de créer des magasins d'alimentation subventionnés par l'intermédiaire d'une société d'État appelée Mercal, le but étant d'aider les communautés à devenir autosuffisantes en substituant aux importations des denrées alimentaires produites par des paysans, de petites entreprises et des coopératives locaux.

En 2005, 11,36 millions de Vénézuéliens bénéficiaient des programmes alimentaires Mercal sur une base régulière. Les centres de distribution de vivres relevant de la mission Mercal distribuent chaque jour 4 543 tonnes de nourriture sur tout le territoire vénézuélien. Ces programmes ont été intensifiés en 2006.

Le Rapporteur spécial constate avec satisfaction que le bureau du Défenseur du peuple et le Gouvernement sont attentifs au sort des paysans, en particulier ceux des zones frontalières d'Apure et de Tachira, qui sont exposés quotidiennement à la violence et aux brutalités de groupes paramilitaires.

[AlterInter](#). Genève, le 8 décembre 2007.